



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

CACES® R482 – Engins de chantier – Cat. A-B1-C1-D-E-F-G

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Tél : 04 66 88 69 87

richard.saintmichel@cer-
lopezformation.com

DUREE DE LA FORMATION

- **21 heures**

LIEU DE LA FORMATION :

En INTER ou en INTRA

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

Codes RS : A-5081 / B1-5087 / C1-5123
/ D-5097 / E-5099 / F-5101 / G-5103

Certificateur : Caisse Nationale de
l'Assurance Maladie

**Date d'enregistrement de la
certification** : 2/03/2020

Réf : BTP1-1-001

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Dans la catégorie concernée, acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratiques nécessaires à la conduite en sécurité, en vue de l'obtention des CACES nécessaires à la délivrance des autorisations de conduite conformément à la recommandation CNAMTS R482.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation théorique (7 heures)

Réglementation

Organismes et instances de prévention, CARSAT, Inspection du travail,

Médecine du travail, organismes de contrôle...

Recommandation R482

Rôles et responsabilités

Code du travail, de la route

Accidentologie des engins de chantier, risques, mesures de prévention...

Classification, technologie et connaissance des engins de chantier

Différentes catégories d'engins de chantier, d'équipements et d'accessoires... Différentes motorisations, transmission

Organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, hydraulique...) Organes et dispositifs de sécurité

Prise de poste, conduite, fin de poste

Sécurité

EPI - Equipements de Protection Individuel

Principaux risques ; chutes, heurts, renversements, environnement,

Coactivités, réseaux enterrés, aériens...

Règles de conduite, de circulation, de stationnement, de travail sur route, chantier...

Interdictions, gestes de commandement

Formation pratique (7 heures)

Vérifications, entretien et maintenance de l'engin de chantier

Contrôle bon fonctionnement des dispositifs de sécurité

Travail en sécurité dans différentes conditions de travail, pente,

virage marche AV et AR, utilisation des équipements,

changement des équipements, manutention, chargement et

déchargement... Mises en situation réalistes et de difficulté

croissante et variant en fonction des engins concernés.

Evaluation théorique et pratique sur la (ou les) catégorie(s) visée(s) (7 heures)

Conformément à la recommandation R482, contrôle des connaissances et savoir-faire.

Conditions particulières : EPI OBLIGATOIRES (Casques, Chaussures, gants, tenue de travail, Protection auditive...)



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

CACES® R482 – Engins de chantier – Cat. A-B1-C1-D-E-F-G

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Tout public expérimenté ou non, appelé dans le cadre de ses fonctions à utiliser des engins de chantier.
- Être âgé de 18 ans minimum et être apte médicalement

ACCESSIBILITE

- Après avis du médecin du travail, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

RESULTATS ATTENDUS

- Réussite aux tests théorique et pratique permettant l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - CACES®.
- Le CACES est valable 10 ans et par catégorie concernée.

DELAIS D'ACCES : 1 semaine à 3 mois selon le financement.

Pour plus d'information, merci de nous consulter

ENCADREMENT

- Nos formateurs ont plus de 25 ans, sont titulaires des CACES® R482, ont suivi, préalablement à l'exercice de leurs fonctions, les formations nécessaires pour assurer les formations obligatoires dans de bonnes conditions, notamment en matière de pédagogie.
- Nos testeurs :
 - sont titulaires des CACES® R482
 - maîtrisent les exigences techniques du référentiel et de l'organisation des tests pour toutes les catégories pour lesquelles ils sont validés.
 - sont titulaires de l'attestation de suivi de la formation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels »

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Engins de chantier
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE PRESENTATION A L'EXAMEN

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Une évaluation de chaque participant sera remise à l'entreprise
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de présentation à l'examen : Ponctualité et assiduité seront les deux conditions à respecter

SANCTION DE LA FORMATION : CACES® R482 pour la catégorie concernée